

Tour de France, Grand trophée du Figaro Magazine : la Fondation pour les Monuments Historiques en campagne

Communiqué de presse
Le 28/03/2013

La Fondation pour les Monuments Historiques est la seule fondation dont le cœur de métier est de soutenir les monuments historiques privés ET publics, inscrits ET classés. Au-delà de sa remise annuelle d'aides à projets et bourses d'études métiers d'art et recherche, elle mène, en 2013, des actions de sensibilisation aux monuments historiques en direction du grand public, dont la plus notable est un partenariat avec le Tour de France. Le centenaire de la loi relative à la protection des monuments historiques renforce cette démarche proactive.

■ Des partenariats à forte visibilité.

- Du 100^{ème} Tour de France, aux 100 ans de la loi de 1913 relative à la protection des monuments historiques il n'y avait qu'un pas... que la Fondation pour les Monuments Historiques a franchi. Elle décroche ainsi le seul autre partenariat non financier du Tour, aux côtés de la chirurgie cardiaque.

- De plus, la Fondation pour les Monuments Historiques est désormais co-organisateur du **Grand trophée du Figaro Magazine** qui récompense la plus belle restauration d'un monument historique privé.

■ Une expertise valorisée, une présence affirmée.

La Fondation pour les Monuments Historiques occupe le terrain dans le monde du Patrimoine historique en contribuant à différents événements ou publications :

- **Rencontres inter-formation des étudiants** en conservation-restauration en janvier dernier, dans la lignée des conventions signées en 2012 avec plusieurs établissements d'enseignement et de formation (Ecole d'Avignon, Ecole de Condé...);

- **Journées d'études de l'Université d'Angers** sur « *La loi de 1913 relative à la protection des monuments historiques et leurs abords : 100 ans plus tard ?* » en février dernier dont les actes seront publiés dans l'AJDA et Juristourisme ;

- **Colloque Icomos "Rendre accessible aux personnes handicapées les villes, les monuments et les sites protégés en Europe**, 21-22 mars ;

- **Colloque** « *Un siècle de protection des monuments historiques, quel avenir ?* » organisé par les **Vieilles maisons françaises (VMF)** en juin prochain ;

- Parution à venir d'un **ouvrage** sur le centenaire de la loi de protection édité par *Le Moniteur*.

■ Poursuivre et renouveler les actions déjà initiées.

La Fondation pour les Monuments Historiques a alloué 500 000 € de soutiens en 4 ans pour des projets de restauration, de mise en accessibilité et des bourses d'études. En 2013, elle a **sélectionné 20 dossiers de candidatures sur les 48 dossiers reçus, et attribuera près de 120 000 €** lors de la remise des aides qui aura lieu le 16 mai. Afin d'élargir son champ d'action, la FMH a créé 2 nouvelles catégories d'aides : « projet chantiers-écoles » et « bourse réorientation-reconversion ». Enfin, le site Internet de la FMH a été complètement refondu, pour une meilleure lisibilité de l'ensemble de son action en faveur de cette grande cause nationale.

CONTACT PRESSE

Marie-Caroline DUBURCH
Armelle VERJAT
3, rue des Bernardins
75005 Paris
Tél. : + 33 1 55 42 60 04
Fax : + 33 1 43 29 36 44
www.fondationmh.fr

A propos

La Fondation pour les Monuments Historiques – anciennement Fondation Demeure Historique pour l'Avenir du patrimoine – a été créée en 2008 sous l'égide de la Fondation de France. Elle compte sur le soutien de tous ceux qui partagent ses valeurs. Initiative privée, elle mène ses actions grâce aux dons qu'elle reçoit.